

# L'homme, indissociable des paysages du Causse Noir

**Biodiversité.** De l'Espiguette au Causse Noir, balade estivale dans six sites gardois intégrés au réseau européen Natura 2000.

## Les trésors des sites Natura 2000 (6/6)

**A**u-delà de l'Aigoual, s'étendent les dernières terres gardoises. Après le chahut géologique cévenol, c'est un paysage de pelouses et landes, bien plus apaisant, qui signe la transition départementale avec l'Aveyron. Ainsi paraît le Causse Noir gardois. Vaste plateau calcaire situé dans la zone d'adhésion du parc national des Cévennes, contenu dans les limites du périmètre Unesco Causses et Cévennes, il est intégré depuis 2006 au réseau de sites d'intérêt européen Natura 2000 visant à protéger voir restaurer la biodiversité.

Doublement intégré même puisque deux zones de conservation se superposent de manière quasi parfaite sur ces quelque 6 100 ha. Une zone spéciale de conservation pour des habitats faune et flore exceptionnels et une zone de protection spéciale en raison des oiseaux protégés présents sur ce territoire.

Un vaste territoire désormais cogéré par le centre permanent d'initiatives pour l'environnement, gestionnaire historique du site, qui intervient sur l'ensemble des causses méridionaux. Il s'occupe notamment des mesures agroenvironnementales qui constituent



■ La préservation de l'eau est un enjeu majeur sur le Causse depuis des millénaires. J.-P. S.

l'essentiel des actions menées sur les milieux caussenards au titre de Natura 2000. Depuis 2015, la communauté de communes Causses Aigoual Cévennes prend également part à la gestion du Causse Noir et elle gère aussi le site Natura 2000 de la vallée du Gardon de Saint-Jean-du-Gard.

### Des lavognes et mares précieuses

De Lanuejols à Revens et Trèves, le Causse Noir se caractérise par un plateau calcaire karstique situé à une altitude moyenne de 850 à 900 m. Il pré-

sente un paysage ouvert. Un horizon dégagé qui, en fait, doit peu de choses au hasard et que les gestionnaires ont le souci de préserver. « *L'agropastoralisme présent ici depuis le néolithique a façonné ce paysage. Il a également laissé un petit patrimoine important avec les lavognes construites ou les mares temporaires qui servaient pour abreuver les troupeaux, mais aussi les clapas, ces tas de pierres sorties des champs et autres muvrets en pierres sèches. Un petit patrimoine qui, avec le bâti caussenard, est devenu un*

*refuge important pour la biodiversité* », explique Karen Joyaux, chargée de mission Natura 2000 pour la communauté de communes. Autre spécificité de ce territoire : l'absence d'eau. « *Ici la moindre goutte d'eau s'infiltrerait. Toute vie a dû s'adapter à ces conditions extrêmes* », insiste la technicienne. D'où un autre enjeu majeur du site Natura 2000, celui de maintenir ou restaurer les dizaines de points d'eau toujours présents (lire ci-contre).

JEAN-PIERRE SOUCHE  
jpsouche@midilibre.com

## DES ESPÈCES REMARQUABLES

### Les vautours de retour

Sur le Causse Noir, seize espèces d'oiseaux et 8 espèces de chauves-souris relèvent de l'intérêt européen et sont présentes ou trouvent le couvert. C'est le cas des grands rapaces réintroduits dans les gorges de la Jonte. Tous les nécrophages sont là : le vautour moine (notre photo), fauve, percnoptère et le gypaète barbu. La plupart d'entre eux apprécient les gorges, qui entaillent les différents causses, pour nidifier en toute tranquillité. Le vautour moine comme la chauve-souris barbastelle préfèrent les arbres en bordure du causse d'où l'intérêt de maintenir de vieilles forêts, plutôt de feuillus. Trois espèces d'insectes dont 2 papillons et 1 coléoptère sont également protégés en Europe. Le mystère du moment concerne un papillon : l'apollon. Il était présent et pondait ses œufs sur les dalles d'orpins et a disparu depuis quelques années. Des études sont en cours. L'action du réchauffement climatique n'est pas écartée.



## Une vigilance sur le petit patrimoine

Compte tenu de l'enjeu écologique majeur de maintien des points d'eau, un inventaire des mares et des lavognes (la plupart datent du XVIII<sup>e</sup> et quelques-unes du Moyen Âge) a déjà été réalisé. Le site Natura 2000 compterait 35 points d'eau dont il faut éviter le comblement. Outre le débroussaillage régulier de ces points d'eau, l'idée des gestionnaires du site est de travailler sur le contexte historique et les usages des éleveurs pour évaluer la néces-

sité de restaurer ou recréer les mares ou certaines lavognes. Autre enjeu de plus en plus important : la lutte contre les lâchers de poissons, notamment ceux des aquariums domestiques, qui mangent les larves de libellules et autres têtards. Par ailleurs, des mesures agroenvironnementales (lire ci-dessous) visent également à maintenir ce milieu ouvert même si la philosophie générale est de respecter « *la mosaïque de paysages actuelle* ».

## Les acteurs locaux

# Neuf éleveurs prêts à s'adapter

Le site Natura 2000 du Causse Noir gardois compte aujourd'hui une quinzaine d'éleveurs sis sur 5 000 des 6 000 ha. Une grande majorité élève des ovins lait pour la fabrication du Roquefort. On trouve aussi quelques éleveurs d'ovins et de bovins viande, de chevaux, de bisons et de porcs. La plupart d'entre eux produisent leur foin et un peu de blé, mais simplement en autosuffisance pour l'alimentation des animaux.

Neuf d'entre eux ont contractualisé avec Natura 2 000 pour la période 2015-2020 et obtiennent des financements européens spécifiques dans le cadre de la politique agricole commune pour répondre à des enjeux capitaux en matière de préservation de la biodiversité et adapter éventuellement leurs pratiques d'élevage. En fait, un diagnostic pastoral et environnemental est d'abord effectué par le



Conservatoire des espaces naturels sur chaque exploitation volontaire. Ce travail liminaire induit ensuite, par exemple, un calendrier de pâturage, le nombre d'animaux autorisé sur la parcelle, éventuellement une action mécanique de réouverture du milieu. « *Toutes les mesures sont favorables au maintien du milieu naturel et à la flore et à la faune* », précise Anne Freville-Bougette, coanimatrice du site Natura 2000.



## ◀ Milieux sensibles

Le causse Noir compte cinq habitats naturels protégés comme les gazons à jonc de crapaud situés principalement dans des zones temporairement humides. On compte aussi des pelouses à brome sèche ou semi-sèche. Les premières servent uniquement au pâturage, les secondes peuvent être labourées et éventuellement fauchées. À ces milieux s'ajoutent aussi les pelouses à orpins, les prairies de fauche. Sur ces milieux spécifiques, en cas de contrat Natura 2000, les agriculteurs s'engagent par exemple, à ne pas fertiliser, à réhabiliter ou à planter des haies...